

L'euthanasie est un “échec de l'amour” et le reflet d'une “culture du rejet”, s'indigne le pape François

Le pape François a redit son opposition totale à l'euthanasie dans un message délivré **le 21 mai 2024** à l'occasion d'un colloque au Canada sur les soins palliatifs.

“Les soins palliatifs authentiques sont radicalement différents de l'euthanasie qui n'est jamais une source d'espérance ni une authentique préoccupation pour les malades et les mourants”, a affirmé avec force le pape François dans un message délivré le 21 mai à l'occasion d'un colloque au Canada sur les soins palliatifs parrainé par l'Académie pontificale pour la vie et la Conférence des évêques catholiques du Canada. Il y prône le développement des soins palliatifs qui sont une “véritable forme de compassion” et respectent la “dignité fondamentale et inviolable de toute personne”.

“Il s'agit plutôt d'un échec de l'amour, reflet d'une ‘culture du rejet’”, tance le pape François au sujet de l'euthanasie qui est selon lui “souvent présentée à tort comme une forme de compassion”. Pour le chef de l'Église catholique, la compassion désigne en réalité le fait de “souffrir avec” et “n'implique pas la fin intentionnelle d'une vie mais plutôt la volonté de partager les fardeaux de ceux qui sont confrontés aux dernières étapes de leur pèlerinage terrestre”.

Les soins palliatifs répondent quant à eux “à la souffrance [...] en affirmant la dignité fondamentale et inviolable de toute personne, en particulier des mourants, et en les aidant à accepter le moment inévitable du passage de cette vie à la vie éternelle”.

Une ligne rouge pour le pape François

Cette déclaration du Pape s'inscrit dans le sillage de ses nombreuses prises de position élaborées tout au long de son pontificat. “Je suis très triste, parce que dans le pays où la Vierge est apparue, une loi a été votée pour tuer. Un pas de plus dans la longue liste des pays qui pratiquent l'euthanasie”, avait-il par exemple déclaré l'an passé alors que le Portugal venait de dépénaliser l'euthanasie.

Au retour de son voyage à Marseille, en octobre 2023, le pape François avait confié avoir par le passé abordé le sujet de la fin de vie avec le président français Emmanuel Macron. “Avec la vie on ne joue pas, ni au début ni à la fin”, affirmait-t-il lui avoir déclaré. En France, le projet de loi autorisant l'aide à mourir doit être débattu le 27 mai au parlement.

